

# CA FLASH

26 février 2015

Volume 164

## LE BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FQCSF

### SIMULTANÉ DE FÉVRIER

Voici la liste des gagnants du simultané tenu le 21 février dernier : Simon Guay-Laberge (LMP) 1<sup>er</sup>, Réjean Barnabé (GAM), 2<sup>e</sup>, Mario Hébert (LA7) 3<sup>e</sup>, Francine Lemonnier (REP) 1<sup>re</sup> A2, Jean-Marie Dion (GAM) 1<sup>er</sup> A3, Serge Nadeau (SJR) 1<sup>er</sup> B, Gisèle St-Arneault (STB) 1<sup>re</sup> C et Madeleine Boutin (LAU) 1<sup>re</sup> D. Tous les résultats sont publiés sur le site internet de la FQCSF. Félicitations mesdames et messieurs!

Six prix de participation de 30 \$ ont été attribués au hasard. Rita Bougie (VIC), Denyse Leduc (SJM), Noëlla Labrosse (CHI) et Armel Jolin (STB) sont les quatre joueurs gagnants, tandis que des prix sont remis aux deux bénévoles suivants : Jeannine Jutras (STT) et Laurette East (MIN). Francine Plante fera parvenir leur chèque à ces scrabbleurs.

### TIRAGES MOITIÉ-MOITIÉ

La Fédération obtiendra prochainement une licence auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux permettant de légaliser la tenue de tirages moitié-moitié, aussi bien lors des activités de la FQCSF que lors de celles de ses clubs membres. Dorénavant, vous pourrez tenir ce type de tirage lors de vos activités de clubs en toute légalité.

### NOUVEAU CRÉDIT D'IMPÔT POUR ACTIVITÉS CULTURELLES DES AÎNÉS

Un nouveau crédit d'impôt **provincial** remboursable pour les activités physiques artistiques, culturelles ou récréatives des aînés est entré en vigueur l'an dernier. Il s'adresse aux personnes âgées de 70 ans et plus, résidant au

Québec le 31 décembre et ayant des revenus ne dépassant pas 40 000 \$. Il permet de bénéficier d'un crédit d'impôt remboursable égal à 20 % des frais payés pour participer à différentes activités ciblées dans ce cadre, jusqu'à un montant maximal de 40 \$. Les frais admissibles sont les frais d'inscriptions aux tournois et aux parties hebdomadaires ainsi que le coût de la carte de membre (30 \$). Cette mesure étant entrée en vigueur le 4 juin 2014, les frais admissibles pour l'an dernier sont ceux encourus après cette date. Les reçus seront remis aux membres qui en feront la demande à leur directeur de club. Un guide sera transmis à ces derniers sous peu.

### NOUVEAU DIRECTEUR DE LA COMMISSION DU RÈGLEMENT DE LA FQCSF

Il me fait plaisir d'annoncer que Monsieur Vallier Tremblay du Club Amis-Mots (CHI) a été nommé au poste de Directeur de la Commission du règlement. Cette nomination est effective immédiatement. Ses tâches principales consisteront à contribuer à la rédaction du nouveau règlement international qui devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2015, à la mise à jour du Guide d'organisation et d'arbitrage (GOA) et à la formation des arbitres.

NOTE : à titre de directeur de Commission, Vallier est maintenant accepté d'office aux tournois où il s'inscrit en respectant la date limite de mise à la poste.

### RECHERCHE D'UN DIRECTEUR OU D'UNE DIRECTRICE DE LA COMMISSION DU CLASSEMENT

Denis Lamarre ne renouvellera pas son mandat à titre de directeur de la Commission du classement. Il quittera donc son poste à la fin août 2016. Denis aimerait former le prochain directeur ou la prochaine directrice à partir du mois de septembre 2015. Si ce poste vous intéresse, faites-nous parvenir votre candidature avant le 30 avril 2015 à l'adresse courriel mentionnée ci-dessous.

## **RENOUVELLEMENT DE MANDATS**

Les mandats des commissions suivantes se terminent le 31 août 2015 : PROMOTION et TOURNOIS. Le poste de directeur de la Commission du SCRABBLE CLASSIQUE est toujours vacant. La durée d'un mandat est de trois ans. Les personnes intéressées à l'un de ces postes doivent soumettre leur candidature à Luc Perron avant le 30 avril. Quant à la Commission de coordination de l'information, elle a été dissoute et les activités reliées à cette Commission relèvent pour l'instant de l'agent de bureau.

## **CHANGEMENTS PERMANENTS DES CLUBS**

Toute modification permanente de jour, d'heure ou d'endroit où se déroulent les parties régulières ou homologuées d'un club devrait être transmise à Gaétan Plante, agent de bureau de la Fédération.

## **ANNIVERSAIRE DE LA FQCSF**

Comme vous le savez déjà, les fêtes du 35<sup>e</sup> anniversaire de notre Fédération auront lieu du 9 au 12 octobre 2015 à l'**Hôtel Le Victorin de Victoriaville**. Vous pouvez réserver votre chambre et vous inscrire dès maintenant en consultant les dépliants que vous trouverez sur le site internet de la FQCSF, sous l'onglet Tournoi.

## **CARTE DE MEMBRE**

Il est bon de rappeler à ceux et celles qui n'ont pas renouvelé leur carte de membre qu'ils doivent le faire rapidement afin de pouvoir participer aux différentes activités de la FQCSF, dont le Championnat du Québec qui se tiendra à l'Auberge Chéribourg à Orford en Estrie.

Luc Perron  
Président, FQCSF  
luc.perron@fqcsf.qc.ca